

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [12]

Artikel: La politique au féminin vue par "notre" commission fédérale : une parente pauvre

Autor: Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA POLITIQUE AU FEMININ VUE PAR « NOTRE » COMMISSION FEDERALE UNE PARENTE PAUVRE

La Commission fédérale pour les affaires féminines a publié au début de novembre son 4^e et dernier rapport sur la situation de la femme en Suisse, intitulée : « Politique au féminin ». Ses conclusions sont pessimistes : après 13 ans de suffrage féminin, les femmes restent des marginales sur la scène politique, encore plus par leur influence réelle sur les rouages du pouvoir que par leur nombre. Elles sont pourtant les dépositaires d'un immense potentiel d'énergie, qui a le seul défaut d'être difficilement exploitable en termes d'impact politique effectif.

Après les trois premiers rapports, consacrés respectivement aux thèmes : « Société et économie », « Droit » et « Biographies et rôles », la Commission fédérale a tenté d'établir une vaste somme de la présence et de l'activité politiques des femmes sur la scène politique au sens large. Ainsi, l'étude portant sur la participation des femmes aux instances politiques proprement dites ne constitue qu'un volet du rapport. Les autres volets traitent de domaines aussi divers que l'histoire du mouvement féministe suisse et de la lutte pour l'égalité, les associations féminines dites « traditionnelles », le « nouveau mouvement féministe », la recherche féministe, les mass-media et les instruments actuellement à disposition pour réaliser l'égalité des droits.

Chacun de ces sujets a été traité par une personne différente ; il s'agit pour la plupart de femmes appartenant au milieu universitaire, dont certaines seulement sont membres de la commission.

Le chapitre relatif au comportement politique des élues a suscité quelques critiques ; on lui a reproché, à juste titre, de ne pas tenir compte de l'évolution à laquelle on a assisté ces dernières années. Par exemple, le recensement des interventions parlementaires des conseillères nationales s'arrête en 1979, et fait ressortir une prédilection pour les sujets « féminins » qui s'est largement atténuée dans la dernière législature. Cela dit, ce chapitre ne manque pas de remarques intéressantes, en particulier



sur les problèmes que pose l'insertion de la lutte des femmes dans le cadre politique conventionnel.

Les deux chapitres consacrés respectivement aux associations féminines dites « traditionnelles » et aux groupements féministes d'avant-garde comblent une lacune en fournissant un panorama complet de la vie associative extrêmement riche et complexe des Suissesses.

A la fin du rapport, les responsables de la commission émettent quelques cons-

tatations d'ordre général. Il en ressort, entre autres, une disproportion navrante entre la quantité de travail fourni, souvent bénévolement, et avec des résultats ponctuels remarquables, par les groupes de femmes de tous genres, et le faible poids des femmes au niveau des prises de décision importantes.

Entre la politique des femmes et la politique tout court, le fossé est loin d'être comblé.

Silvia Lempen

Lire également l'éditorial en p. 3.